

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 JUIN 2018**

L'an deux mille dix huit, le 21 juin, à vingt heures trente, légalement convoqué, le Conseil Municipal de Saint Germain en Coglès, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Amand ROGER, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 19

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX PRESENTS : 11

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 14 juin 2018

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Amand ROGER, Maire

Mmes Maryvonne BANNIER et Fabienne TRABIS

Mrs Daniel HELBERT, Pascal PITOIS Adjoints

MM, Raymond BERTHELOT, Emmanuel BRASSELET, Christian DUBOIS, Christine LEMARCHAND, Virginie MALLE, Roger MONTHORIN.

ABSENTS EXCUSES : Catherine BON, Christian BUSNEL, Jean-Emmanuel DUBREIL, Anita JULIEN, Thomas JULIEN, Colette MASSE, Marylène ROUSSEL.

ABSENTE : Sylvie BERCHEL

SECRETAIRE DE SEANCE : Pascal PITOIS

Le compte-rendu de la dernière réunion a été adressé à chaque membre du Conseil. Il est adopté à l'unanimité et le registre des délibérations est signé.

Monsieur le Maire propose de traiter les sujets suivants non inscrits à l'ordre du jour «*décision modificative n° 1, délibération parcours santé, achat panneau d'information lumineux, devis matériel sportif, remboursement de frais* ». Le conseil émet un avis favorable.

LOTISSEMENT LA NOURIAIS – syndicat d'électrification – logements HLM

Monsieur le Maire présente l'étude du SDE35 concernant l'alimentation électrique basse tension du lotissement HLM de la Nouriais. Le montant restant à la charge de la commune est de 15 960 €. Après avoir entendu l'exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité émet un avis favorable à l'étude ci-dessus présentée.

FOUGERES HABITAT – garantie d'emprunt

Par courrier du 6 juin, Fougères Habitat demande à la commune de garantir l'emprunt de 200 000 € (1.35 % sur 15 ans) qu'il souscrit pour la rénovation des 20 pavillons des marronniers. Le total des travaux engagés par Fougères Habitat est de 408 469 €.

Avant de se prononcer, le Conseil demande un complément d'informations.

DECISION MODIFICATIVE – actions SPL

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération du 17 octobre 2013 concernant la constitution d'une SPL Services à la Famille. Cette délibération précisait la répartition d'actionnariat de cette SPL. Pour Saint Germain, le coût de cette participation était de 84 actions,

soit 8 400 € payables en deux fois. Pour pouvoir procéder au paiement de cette seconde partie, il convient d'apporter une décision modificative au budget 2018.

Après avoir entendu l'exposé, le Conseil municipal, à l'unanimité accepte la décision modificative comme suit :

Compte 2061/20 + 4 200 €

Compte 2158/21 programme 372 : - 4 200 €

ACHAT D'UN PANNEAU D'INFORMATION LUMINEUX

Maryvonne BANNIER, adjointe en charge de la communication rappelle la proposition de la commission concernant l'acquisition d'un panneau d'information lumineux. Celui-ci sera installé place Chateaubriand. La commission propose de retenir le devis économiquement le plus avantageux, à savoir Entreprise SIGNAUX GIROD pour un montant de 15 708 € TTC hors frais d'installation. Monsieur le Maire invite le conseil à se prononcer sur ce dossier.

Après avoir entendu l'exposé, le conseil municipal, à l'unanimité émet un avis favorable au projet ci-dessus présenté.

DEVIS – ACQUISITION DE MATERIEL SPORTIF

Fabienne TRABIS présente le devis de la société CASAL concernant l'acquisition de matériel sportif nécessaire aux activités d'été organisées par l'éducateur sportif. Le montant de ce devis est de 2 049.89 € TTC frais de port inclus.

Après avoir entendu l'exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité émet un avis favorable au devis ci-dessus présenté.

En ce qui concerne le sport et plus particulièrement le foot, un jeune demande à réaliser son apprentissage en contrat d'un an à compter de septembre, à raison de 3 jours/semaine. Il viendrait en appui de notre animateur sportif. Le conseil donne un accord de principe sous réserve qu'il obtienne son examen. La commune de Montours serait sollicitée pour participer aux frais ainsi engagés.

Le prochain conseil municipal aura lieu **le jeudi 12 juillet 2018.**

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23 h 30.